



## Assemblée générale

Distr. générale  
2 juillet 2002  
Français  
Original: anglais

### Cinquante-septième session

Point 89 de l'ordre du jour provisoire\*

### Environnement et développement durable

## Activités menées au titre des préparatifs de l'Année internationale de l'eau douce, 2003

### Rapport du Secrétaire général\*\*

#### Résumé

Le présent rapport est soumis en application de la résolution 56/192 de l'Assemblée générale, dans laquelle celle-ci a, entre autres dispositions, rappelé sa résolution 55/196, dans laquelle elle avait proclamé l'année 2003 Année internationale de l'eau douce et prié le Secrétaire général de lui présenter à sa cinquante-septième session un rapport intérimaire sur les activités menées au titre des préparatifs de l'Année. Pendant l'Année, tous les États Membres, les organismes des Nations Unies et les grands groupes sont encouragés à mieux sensibiliser les populations à l'importance des ressources d'eau douce, qui sont indispensables pour les besoins fondamentaux de l'homme, la santé et la production alimentaire, la préservation des écosystèmes ainsi que pour le développement économique et social en général. Ils doivent promouvoir l'action aux niveaux local, national, régional et international et accorder un rang de priorité élevé aux graves problèmes d'approvisionnement en eau douce que connaissent maintes régions, en particulier dans les pays en développement. Dans le présent rapport, le Secrétaire général décrit les activités, initiatives et prises de contact, en cours ou prévues, aux niveaux local, national et international, dans le cadre des préparatifs de l'Année. Il donne quelques exemples d'initiatives pouvant être prises en partenariat entre des organisations gouvernementales et non gouvernementales et d'autres activités pouvant être menées à l'échelle nationale et internationale. Il présente une stratégie d'information et un plan de sensibilisation du public et formule des recommandations concernant des mesures à prendre pour préparer l'Année.

\* A/57/150.

\*\* Le présent rapport a été établi par le Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'ONU, en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, à qui l'ancien Sous-Comité des ressources en eau du Comité administratif de coordination, en sa qualité d'instance de coordination pour l'Année, a demandé de coordonner ensemble les activités menées par l'Organisation des Nations Unies dans le cadre de l'Année.



---

**Table des matières**

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction .....	1–4	3
II. Généralités .....	5–8	3
III. Activités et initiatives internationales .....	9–30	4
IV. Stratégie d'information .....	31–44	8
V. Initiatives des partenaires .....	45–48	10
VI. Publications concernées .....	49–51	11
VII. Considérations de base .....	52–53	12
VIII. Conclusions et recommandations .....	54–58	12

## I. Introduction

1. Dans sa résolution 55/196, l'Assemblée générale a proclamé l'année 2003 Année internationale de l'eau douce, engagé les États Membres, les organismes des Nations Unies et tous les autres acteurs à saisir l'occasion qu'offrirait la célébration de l'Année pour faire mieux comprendre l'importance de l'eau douce et demandé aux États Membres, aux organisations nationales et internationales, aux grands groupes et au secteur privé d'offrir des contributions volontaires conformément aux principes directeurs concernant les années internationales et les anniversaires.

2. Dans sa résolution 56/192, l'Assemblée générale s'est félicitée des activités menées par les États, le Secrétariat, les organismes des Nations Unies qui participent à des activités interorganisations ayant un rapport avec l'eau douce et les grands groupes dans le cadre des préparatifs de la célébration de l'Année. Elle a également prié le Secrétaire général de lui présenter à sa cinquante-septième session un rapport intérimaire sur les activités menées au titre des préparatifs de l'Année. Le présent rapport a été établi en réponse à cette demande.

3. Dans sa résolution 55/196, l'Assemblée avait invité l'ancien Sous-Comité des ressources en eau du Comité administratif de coordination à servir d'instance de coordination pour l'Année. À sa vingt-deuxième session, l'ancien Sous-Comité a accepté volontiers l'offre faite par le Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'ONU et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) de coordonner ensemble les activités menées par l'Organisation des Nations Unies dans le cadre de l'Année. L'ancien Sous-Comité a également salué la proposition faite par l'UNESCO de fournir le secrétariat chargé de la coordination pour la mise en oeuvre du programme d'activités de l'Année.

4. Les organes subsidiaires de l'ancien Comité administratif de coordination (CAC) ont cessé d'exister à compter du 31 décembre 2001, par décision du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination (CCS). Les fonctions de l'ancien Sous-Comité continuent depuis d'être remplies grâce à un mécanisme interinstitutions informel, plutôt que sous la forme d'un sous-comité permanent. Le présent rapport a été établi par le Département des affaires économiques et sociales, en

collaboration avec l'UNESCO, et grâce aux contributions d'autres membres de l'ancien Sous-Comité, ainsi qu'à la participation d'organisations non gouvernementales et d'autres entités intéressées.

## II. Généralités

5. Les nombreuses initiatives et actions menées aux niveaux national et international en vue du Sommet mondial pour le développement durable devant se tenir à Johannesburg du 26 août au 4 septembre 2002 ont permis une prise de conscience accrue de l'importance du rôle que jouent l'exploitation et la gestion des ressources en eau douce dans la réalisation de l'objectif de développement durable.

6. Au cours des activités préparatoires pour le Sommet, l'Année internationale de l'eau douce, 2003, a bénéficié d'un large appui. Dans le projet de plan de mise en oeuvre des résultats du Sommet, qui doit être examiné par les participants au Sommet, il a été décidé de promouvoir une bonne coordination entre les différents organes et mécanismes internationaux et intergouvernementaux s'occupant de questions liées à l'eau, tant au sein du système des Nations Unies qu'entre les Nations Unies et les institutions financières internationales, en veillant à ce que les contributions d'autres institutions internationales et de la société civile inspirent les décisions adoptées au niveau intergouvernemental; il a également été décidé d'encourager une coopération plus étroite aux fins d'élaborer et de soutenir des propositions pour l'Année internationale et au-delà, ainsi que d'entreprendre des activités la concernant (voir A/CONF.199/L.1).

7. Parmi les priorités du Sommet énoncées par le Secrétaire général, il semble à la fois possible et capital d'obtenir des résultats concrets dans les cinq domaines suivants : eau et assainissement; énergie; santé; agriculture; diversité biologique. S'agissant de la question de l'eau et de l'assainissement, le projet de plan de mise en oeuvre devrait réaffirmer fermement les objectifs pertinents qui sont énoncés dans la Déclaration du Millénaire (résolution 55/2 de l'Assemblée générale). Dans cette déclaration, les participants à l'Assemblée du Millénaire se sont engagés à réduire de moitié, d'ici à 2015, le nombre de personnes qui n'ont pas accès à l'eau potable ou qui n'ont pas les moyens de s'en procurer. Ils ont également décidé de mettre fin à l'exploitation irrationnelle des ressources en eau, en formulant des

stratégies de gestion de l'eau aux niveaux régional, national et local, qui permettent notamment d'assurer aussi bien un accès équitable qu'un approvisionnement adéquat.

8. L'Année internationale de l'eau douce, 2003 donne l'occasion d'assurer le suivi des résultats du Sommet et de consolider et renforcer les différentes initiatives menées jusqu'à ce jour pour protéger, exploiter et gérer de façon rationnelle les ressources en eau. Elle permet de renouveler et d'affermir l'engagement pris de poursuivre ces initiatives à tous les niveaux. La véritable difficulté consiste cependant à privilégier les mesures et politiques volontaristes qui garantissent la protection à long terme de l'eau disponible, sur le plan quantitatif comme sur le plan qualitatif, et l'exploitation durable des ressources en eau, notamment l'assainissement. Il faut que la communauté internationale agisse de façon concertée en vue de se doter des moyens institutionnels et humains voulus pour poursuivre bien au-delà de 2003 les efforts poursuivis afin de mettre en valeur et de protéger les ressources en eau douce de façon durable.

### **III. Activités et initiatives internationales**

9. Au sein du système des Nations Unies, les questions relatives à l'eau douce, y compris l'assainissement, sont du ressort de 23 entités différentes. L'Année internationale de l'eau douce est une excellente occasion de renforcer et d'élargir les initiatives de coordination et de mise en réseau entre les organismes des Nations Unies et les autres parties prenantes concernées à tous les échelons. Elle sert de tremplin à la promotion des activités en cours et des politiques en vigueur, et permet aux organismes des Nations Unies chargées des questions relatives à l'eau de conjuguer leurs efforts pour aider les pays à améliorer la gestion intégrée de la ressource.

#### **Programme d'évaluation mondiale des ressources en eau**

10. L'un des principaux programmes qu'exécutent tous les organismes concernés des Nations Unies est le Programme d'évaluation mondiale des ressources en eau, mis en place en 1997 en application de la décision 6/1 de la Commission du développement durable. Par cette décision, la Commission invitait tous les

organismes du système des Nations Unies à procéder à une évaluation régulière de la mise en valeur, de la gestion, de la protection et de l'exploitation durables des ressources en eau douce, et à donner une vue d'ensemble de l'état de ces ressources et des problèmes éventuels. En 1998, le Sous-Comité des ressources en eau de l'ancienne CAC a institué le Rapport mondial sur la mise en valeur des ressources en eau, puis, en 2000, le Programme mondial pour l'évaluation des ressources en eau, initiative interinstitutions placée sous sa surveillance, coordonnée par le secrétariat dudit programme et hébergée par l'UNESCO. Le Programme fournira l'évaluation de base servant à établir le Rapport.

11. Le Programme peut contribuer à une évaluation approfondie des ressources en eau dans différents pays et à l'échelle de groupes de pays, par exemple des pays qui partagent des cours d'eau internationaux. Il peut aussi contribuer à évaluer les progrès que les pays accomplissent dans la réalisation de certains objectifs et fournir des informations susceptibles d'aider les responsables à prendre des mesures concrètes pour faire face aux situations de stress hydrique et de pénurie d'eau. Le Programme encourage l'instauration de partenariats qui devraient permettre de suivre les progrès accomplis dans l'atténuation du stress hydrique et de recommander des mesures destinées à faire face aux situations difficiles. Il offre aussi un mécanisme global qui permet de réunir les contributions des organisations non gouvernementales, des institutions universitaires et du secteur privé. Les informations relatives à la participation au Programme sont disponibles sur le site Web de ce dernier, à l'adresse suivante : <http://www.unesco.org/water/wwap/index.shtml>.

12. Composante essentielle du Programme, le Rapport mondial sur la mise en valeur des ressources en eau vise à présenter, tous les trois ans, un état scientifique complet des ressources en eau douce de la planète. Sa promotion comptera parmi les activités marquantes de l'Année internationale de l'eau douce en ce qui concerne la sensibilisation du public. Un lien sera établi avec d'autres événements, expositions et conférences à caractère scientifique ou politique se rapportant à l'eau douce et toutes les activités promotionnelles entourant la parution du Rapport. La première édition du Rapport sera disponible lors du Troisième Forum mondial de l'eau à Kyoto, en 2003.

13. Un autre produit du Programme mondial pour l'évaluation des ressources en eau sera la publication d'un rapport régional sur la mise en valeur des ressources hydriques en Afrique. Prévue pour la fin de 2003, cette publication sera la première d'une série qui couvrira les autres régions du monde dans les années à venir. Le secrétariat du Programme s'acquittera aussi d'autres tâches telles que la gestion de son site Web et l'organisation d'une exposition itinérante relative à l'Année internationale de l'eau douce.

14. Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) participent activement à la surveillance de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement à l'échelle mondiale, ainsi qu'à la diffusion des informations y relatives, dans le cadre d'un programme conjoint. Les taux de couverture fournis par le Programme conjoint OMS/UNICEF de surveillance de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement constituent les données officielles de référence pour le système des Nations Unies, y compris les objectifs du Millénaire. En 2003, une base de données mondiale actualisée sur l'approvisionnement en eau et l'assainissement (comportant des données nationales et régionales) sera élaborée sur la base de données et d'analyses nouvelles. La qualité de l'eau potable, et non pas seulement l'accès à la ressource, occupe une place de plus en plus importante dans les activités du Programme. Une étude pilote sur la qualité de l'eau, qui sera conjointement menée par l'OMS et l'UNICEF en 2002 et 2003 dans neuf pays, permettra de tester la qualité microbienne et chimique de l'eau tant à la source qu'au niveau des foyers.

#### **Initiatives régionales**

15. L'Année internationale de l'eau douce donne l'occasion de promouvoir les activités et les politiques relatives aux ressources en eau, notamment dans le cadre des programmes de travail des cinq commissions régionales des Nations Unies, qui entretiennent des relations étroites avec les autorités politiques aux échelons interrégional, régional et national. L'organisation d'ateliers régionaux et nationaux de formation et de sensibilisation destinés aux responsables politiques et aux organes législatifs et autres institutions gouvernementales constituera l'une des principales activités des commissions régionales dans le domaine des ressources en eau.

16. La Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) participe aux manifestations relatives à l'Année internationale de l'eau douce par le biais de sa publication intitulée « Water Conservation : A Guide to Promoting Public Awareness » (ST/ESCAP/SER.F/81, No 81 de la série sur les ressources en eau). Ce guide propose des orientations aux pays qui souhaitent entamer et mener à bien, aux échelons national, provincial et local, des campagnes et des programmes destinés à sensibiliser le public à l'importance de la conservation de l'eau pour le développement durable. Les pays de la région de l'Asie et du Pacifique ont mis à profit le guide pour planifier et exécuter diverses activités liées à la commémoration de l'Année internationale de l'eau douce. La publication a été traduite en bahasa, une langue de l'Indonésie, pour être publiée et distribuée sur CD-Rom; d'autres pays en ont également demandé la traduction dans leurs langues nationales. Une synthèse de la publication peut être consultée à l'adresse Internet suivante : <[www.unescap.org/enrd/wmrs/publications/wrs/81.htm](http://www.unescap.org/enrd/wmrs/publications/wrs/81.htm)>.

17. Par ailleurs, la CESAP envisage de mener, aux échelons national et sous-régional, un certain nombre d'activités de formation destinées à renforcer les capacités de gestion des ressources en eau des pays concernés, en s'appuyant sur les directives relatives à la planification et à la gestion stratégiques des ressources en eau, récemment mises au point. En 2001, les experts de plusieurs pays en développement de la région ont participé à l'élaboration et à l'adoption de ces directives, qui serviront à appuyer les activités organisées autour de l'Année internationale de l'eau douce. Cinq ateliers sous-régionaux se tiendront en 2002, tandis que des séminaires nationaux seront organisés dans un certain nombre de pays, en 2003, pour préparer l'application des directives.

18. En collaboration avec l'Institut international de gestion des ressources en eau, la Banque asiatique de développement et le Gouvernement thaïlandais, la CESAP a organisé, en mai 2002, une Table ronde ministérielle asiatique sur les enjeux, les politiques et la mise en place du cadre institutionnel du secteur de l'eau (« Asian Ministerial Round Table Dialogue on Water Sector Challenges, Policies and Institutional Development »). Lors de cette rencontre, des ministres et des hauts responsables de pays asiatiques, ainsi que le Ministre des eaux et forêts d'Afrique du Sud, ont recensé les problèmes communs relatifs à l'eau et

procédé à un échange d'expériences. Ils ont également élaboré et adopté une déclaration commune passant en revue les préoccupations et les principes communs, ainsi que les priorités d'action. La déclaration sera soumise au Sommet mondial pour le développement durable et au forum mondial de l'eau prévu au Japon en 2003.

19. La Commission économique pour l'Europe (CEE) replace par ailleurs certaines de ses multiples activités liées à l'eau dans le contexte de l'Année internationale. La question de l'eau sera par exemple un des principaux sujets à l'ordre du jour de la Conférence ministérielle de Kiev, consacrée au thème « Un environnement pour l'Europe », qui se déroulera du 21 au 23 mai 2003 et prévoit notamment l'adoption d'un protocole sur la responsabilité civile pour les dommages dus à des accidents industriels sur les eaux transfrontières se rapportant aux Conventions de la CEE sur l'eau et les accidents industriels; et d'une stratégie environnementale pour les nouveaux États indépendants en ce qui concerne notamment la gestion intégrée des ressources en eau et la question des bassins fluviaux internationaux. Par ailleurs, la CEE entend organiser plusieurs séminaires régionaux pendant l'Année internationale. À l'occasion de la Journée mondiale de l'eau, le 22 mars 2003, un séminaire sur la prévention durable des inondations et la sûreté des chantiers hydrauliques doit avoir lieu en Finlande; un autre, sur le partage des eaux dans les bassins fluviaux internationaux, en Fédération de Russie; et un troisième, sur la surveillance et l'évaluation des ressources en eau à des fins de planification et de prise de décisions, aux Pays-Bas. À la fin de l'Année internationale, les pays de la CEE se réuniront en Espagne et adopteront notamment une stratégie à long terme sur les ressources en eau pour l'ensemble de la région, ainsi qu'un manuel sur la participation du public à la gestion de l'eau. Ces activités sont pour la plupart menées en coopération avec le Bureau régional du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) pour l'Europe et le Bureau régional de l'OMS pour l'Europe, avec l'appui de certaines organisations non gouvernementales spécialisées dans la question des cours d'eau internationaux.

### De l'eau pour les villes

20. Il est de plus en plus admis que c'est dans les villes et les mégapoles que le problème de la sécurité

de l'approvisionnement en eau se posera avec le plus d'acuité dans les décennies à venir, dans la mesure où c'est là que se concentrera l'essentiel de la population, que les besoins en eau seront les plus importants et que la pollution sera la plus forte. En 2003, Année internationale de l'eau douce, le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) lancera plusieurs de ses initiatives phares autour du thème « L'eau et les villes », qui sera un des principaux sujets abordés lors du troisième Forum mondial de l'eau, au Japon, en mars 2003. Habitat-ONU organisera lors du Forum une réunion extraordinaire sur ce thème, à l'occasion de laquelle sera officiellement présenté un rapport de prestige, *The State of Water and Sanitation in the World's Cities*, décrivant en détail la situation en matière d'eau et d'assainissement dans les villes des différentes régions du monde et mettant l'accent sur les problèmes à résoudre en priorité afin d'atteindre les objectifs fixés en la matière dans la Déclaration du Millénaire. Ce rapport, dans lequel seront recensées les meilleures pratiques pour les programmes ayant trait aux ressources en eau des villes et à l'assainissement, viendra compléter le *Rapport sur la mise en valeur des ressources en eau dans le monde*, et sera publié et officiellement présenté en contribution à l'Année internationale.

### Assistance aux programmes de pays

21. En 2003, pendant l'Année internationale de l'eau douce, les centres d'information des Nations Unies et le réseau des coordonnateurs résidents des Nations Unies diffuseront des documents d'information sur la gestion des ressources en eau afin de sensibiliser le public à l'échelle nationale. Ces documents seront également mis à disposition par les bureaux de pays des différents programmes et institutions spécialisées des Nations Unies.

22. Pendant l'Année internationale, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) entend par exemple mettre l'accent sur son programme mondial d'approvisionnement en eau et d'assainissement en faveur des enfants et des populations vulnérables, dans le cadre duquel il insiste sur la nécessité de sensibiliser davantage les partenaires gouvernementaux, les organisations nationales et internationales, les organisations non gouvernementales et le secteur privé à l'importance des ressources en eau douce pour la survie et le développement des enfants. Les activités de

mobilisation et les initiatives que le Fonds mène au niveau national pour améliorer l'accès des enfants à une eau douce de qualité et garantir ainsi leur survie et leur développement constituent sa contribution la plus précieuse à l'Année internationale. Dans les programmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement qu'il exécute actuellement dans plus de 80 pays, le Fonds met l'accent sur le renforcement des capacités des communautés et des ménages à améliorer, de manière durable, la sécurité des ressources en eau (approvisionnement en eau et qualité de l'eau). Les programmes de promotion de l'assainissement et de l'hygiène découlant de l'amélioration des installations et de la volonté d'instaurer un environnement scolaire sain occupent une place de plus en plus importante dans les programmes de pays.

23. Par ailleurs, les bureaux de pays et bureaux régionaux de l'UNICEF s'emploient à renforcer leurs capacités dans la préparation aux situations d'urgence et l'organisation des secours afin de satisfaire les besoins des populations vulnérables en matière d'eau et d'assainissement en cas de catastrophe ou de conflit. L'UNICEF a par exemple encouragé la tenue d'une conférence en Afghanistan, en avril 2002, sur les problèmes afférents à la gestion de l'eau en ce qui concerne l'approvisionnement en eau à usage domestique, l'agriculture et les centrales électriques.

### **Troisième Forum mondial de l'eau**

24. Organisé par le Conseil mondial de l'eau sous les auspices du Gouvernement japonais, le troisième Forum mondial de l'eau, un des principaux événements consacrés au thème de l'eau douce en 2003, se déroulera à Kyoto, Shiga et Osaka (Japon), du 16 au 23 mars 2003 et réunira les plus éminents savants et spécialistes de l'eau dans le monde, ainsi que des représentants de gouvernements, de collectivités locales et d'organisations non gouvernementales qui pourront mettre en commun savoir et information. L'organisation du Forum au cours de l'Année internationale de l'eau douce offre des possibilités de promotion réciproque et de coopération.

25. La première édition du *Rapport sur la mise en valeur des ressources en eau dans le monde*, que le système des Nations Unies prépare actuellement, sera présentée au Forum, à Kyoto, à l'occasion de la Journée mondiale de l'eau, le 22 mars 2003. L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la

science et la culture (UNESCO) profitera elle aussi du Forum pour présenter au Japon, en mars 2003, les deux volumes de l'*Encyclopaedia of Life Support Systems* sur le corpus de connaissance développé dans le domaine de l'eau douce.

26. Dans le cadre de sa contribution à l'Année internationale et au Forum, l'Organisation météorologique mondiale (OMM) entend lancer une nouvelle initiative sur le rôle et les opérations des services hydrauliques nationaux (SHN), prévoyant notamment la tenue, pendant le Forum, d'une réunion extraordinaire sur l'échange de données hydrologiques. L'OMM assurera également la coordination d'une série de réunions sur les inondations catastrophiques et leur gestion, lors du Forum.

27. Dans le cadre de sa contribution au Forum, l'UNICEF entend instaurer des partenariats avec les enfants et les jeunes, acteurs de tout premier plan dans le développement des ressources en eau et de l'assainissement. L'UNICEF coorganise le Forum mondial de l'eau pour les enfants, sur le thème « Donner la parole aux enfants », à Kyoto, ainsi qu'une table ronde sur le thème « Les enfants et les jeunes et les secteurs de l'eau et de l'assainissement ». L'UNICEF prépare également un programme artistique et culturel sur l'eau, avec des expositions organisées dans le cadre de concours de dessins internationaux, des documentaires vidéo/photo réalisés par des enfants, des pièces de théâtre et de la poésie.

28. En vue de ces événements, l'UNICEF parraine en 2002 les activités suivantes : préparation du matériel, notamment du matériel de formation, pour travailler avec les enfants; établissement, pour les principaux documents, de versions adaptées aux enfants, documentaires vidéo et matériel d'exposition pour le Forum mondial de l'eau pour les enfants; organisation d'une session technique à l'occasion du Sommet mondial pour le développement durable; et consultations régionales et activités dans 10 à 15 pays.

### **Relations au milieu marin**

29. Le Programme d'action mondial pour la protection du milieu marin contre la pollution due aux activités terrestres est un accord mondial non contraignant, qui témoigne de la résolution des États à faire face aux graves conséquences de la pollution due à des activités terrestres et des dégradations physiques du milieu marin et des zones côtières. Il s'agit d'un

programme complet qui a pour but d'aider les États à prendre ensemble, ou chacun de leur côté, des mesures concrètes, en tenant compte des politiques, priorités et ressources qui sont les leurs. Le Programme d'action doit permettre de lutter contre l'impact important qu'ont les dégradations continues du milieu marin et des zones côtières causées par la pollution liée aux activités terrestres sur la santé des populations, la réduction de la pauvreté et la sécurité alimentaire.

30. En 2003, pendant l'Année internationale de l'eau douce, le Programme du PNUE relatif aux mers régionales et le Programme d'action mondial comprendront une initiative baptisée « H<sub>2</sub>O – Des cimes aux océans », en particulier lors du troisième Forum mondial de l'eau au Japon et de la Journée mondiale de l'eau, le 22 mars 2003. Le PNUE suivra également cette initiative, en collaboration avec de nombreux partenaires, lors du Sommet mondial pour le développement durable à Johannesburg, en particulier dans le cadre des expositions du Water Dome (voir par. 38 ci-dessous) et des événements organisés en parallèle.

#### IV. Stratégie d'information

31. Un plan de communication efficace est essentiel pour que le monde entier accorde la priorité à des activités et des politiques pragmatiques qui garantissent une protection à long terme des ressources en eau douce. Le processus politique qui entoure les préparatifs du Sommet mondial pour le développement durable met en jeu un programme exhaustif dans lequel l'eau douce constitue une question prioritaire. À la faveur de diverses activités de sensibilisation et d'information du public, l'Année internationale de l'eau douce, 2003, offrira une occasion à ne pas manquer de continuer de promouvoir les questions relatives à l'eau douce et de donner suite sans attendre au Sommet en mettant l'accent sur des activités concrètes. La cohérence et le succès de cette initiative passeront par une communication et une coordination stratégiques. C'est pourquoi il a été proposé d'inscrire l'Année dans le programme de travail de l'Équipe spéciale chargée de la communication, à laquelle sont associés les départements de l'information publique respectifs de plusieurs organismes des Nations Unies. Le plan de communication est élaboré avec la participation active du Département des affaires

économiques et sociales et du Département de l'information.

32. Conformément au plan, une exposition itinérante, un site Web, des matériels didactiques ainsi qu'une campagne de relations publiques de grande envergure sont actuellement en cours d'élaboration et seront lancés entre juin 2002 et décembre 2003. Il est également prévu de concevoir des pochettes de documentation et des dossiers de presse, des brochures, des matériels didactiques pour les écoles, des vidéos et des documentaires qui seront diffusés à la radio ou à la télévision, ainsi que d'organiser des manifestations particulières. La parution d'éditions spéciales de publications périodiques des Nations Unies, ainsi que d'autres documents d'information s'inscrira également dans le cadre de la campagne d'information.

33. Le plan de communication vise les objectifs suivants :

a) Faire connaître au grand public l'existence de l'Année internationale de l'eau douce, et lui faire prendre conscience de la corrélation entre son bien-être, le développement durable et la gestion des ressources en eau douce;

b) Engager les gouvernements à élaborer des politiques et des lois visant à protéger les ressources en eau;

c) Inciter les pouvoirs publics, les organisations non gouvernementales et les organisations communautaires à investir davantage dans le développement durable des ressources en eau;

d) Accroître les contributions bilatérales et multilatérales aux fins de la conservation des écosystèmes menacés et du développement durable des systèmes d'approvisionnement en eau.

#### Matériels didactiques

34. Il est prévu de concevoir des matériels didactiques qui permettent aux éducateurs d'intégrer les questions relatives à l'eau dans des cours aussi variés que l'histoire ou les mathématiques. Ces matériels reposeront sur des données issues du Programme d'évaluation mondiale des ressources en eau et du *Rapport sur la mise en valeur des ressources en eau dans le monde*, ainsi de l'exposition qui sera organisée dans le cadre du sommet de Johannesburg, ainsi que du site Web de l'Année de l'eau douce. Ils seront largement diffusés dans le monde entier par



l'entremise des centres et des bureaux d'information des Nations Unies, et aux gouvernements, aux organisations non gouvernementales, aux établissements d'enseignement, et aux autres parties intéressées via Internet.

35. L'EOLSS (Encyclopedia of Life Support Systems), conçue sous l'égide de l'UNESCO, intéresse essentiellement le développement durable et ses nombreux aspects, tels que les préoccupations écologiques mais également la stabilité, la paix, l'équité et la sécurité à l'échelle mondiale. L'encyclopédie se divise en une vingtaine de grandes catégories de sujets qui recouvrent quelque 200 thèmes dont chacun correspond en moyenne à un volume de 500 pages standard. Les deux volumes de l'encyclopédie consacrés à l'eau douce, qui portent respectivement sur les sciences de l'eau et les ressources en eau et sur le génie hydraulique, seront publiés à l'occasion du troisième Forum mondial de l'eau, qui se tiendra au Japon en mars 2003.

36. Gender and Water Alliance et l'UNICEF ont proposé de créer une série de livres pour enfants consacrés à l'Année. Ces livres, destinés aux enfants âgés de 6 à 11 ans, auraient pour objet de sensibiliser enfants, parents et enseignants aux grandes questions relatives à l'eau et à l'assainissement, et de promouvoir un changement d'attitudes et de comportements quant à l'utilisation et à la gestion de cette ressource. Quatre sujets d'histoires ont déjà été lancés : les glaciers et les changements climatiques au Pakistan; la formation et la disparition de la mer d'Aral; la réhabilitation des techniques traditionnelles de collecte de l'eau en Inde; et les moyens de survivre aux inondations au Mozambique. Les ouvrages paraîtront à l'occasion d'une séance spéciale du Forum consacrée à l'eau et aux enfants et seront ensuite diffusés dans les écoles, les salons du livres et les expositions du monde entier.

37. En 2002, l'UNICEF a entrepris de concevoir des documents imprimés afin de mettre en lumière les progrès réalisés et les solutions nécessaires pour améliorer la santé des enfants, à savoir : une brochure sur ses programmes concernant l'eau, l'environnement et l'assainissement; une affiche actualisée illustrant le lien entre l'eau, l'assainissement et la santé des enfants; un ensemble d'affiches et de dépliants sur divers sujets, y compris les technologies d'approvisionnement en eau et d'assainissement appropriées; ainsi que des livres pour enfants sur l'eau et l'assainissement.

### **Dôme de l'eau**

38. Le Dôme de l'eau comptera parmi les grandes manifestations qui seront organisées en marge du Sommet mondial pour le développement durable, qui se tiendra à Johannesburg du 26 août au 4 septembre 2002. Le Département des affaires économiques et sociales, en collaboration avec l'UNESCO et d'autres institutions spécialisées, prépare actuellement la première manifestation officielle qui se déroulera au Dôme de l'eau en vue de faire connaître l'Année internationale de l'eau douce, 2003. L'exposition itinérante consacrée à l'Année sera également inaugurée au Dôme de l'eau.

### **Logo**

39. Le logo de l'Année internationale de l'eau douce, 2003 a été conçu par le Département de l'information publique et présenté à la 367e réunion du Comité de travail du Comité des publications, le 15 novembre 2001. On trouvera ci-après le logo approuvé, qui sera utilisé pour le site Web, l'exposition itinérante et d'autres activités de sensibilisation du public en rapport avec l'Année :



### **Web site**

40. Le site officiel de l'Année internationale de l'eau douce, 2003 sera lancé sous le nom de domaine <[www.eaudouce2003.org](http://www.eaudouce2003.org)>. Il sera hébergé et tenu à jour par l'UNESCO, sous les auspices du secrétariat du Programme d'évaluation mondiale des ressources en eau.

41. Le site Web servira d'instrument de sensibilisation et de coordination lorsqu'il s'agira de présenter les activités qui se dérouleront aux niveaux international, régional et national. Il pourra également faire office d'enceinte de discussion pour les différents groupes ou parties prenantes. Les thèmes présentés

seront aussi nombreux que variés et, pour chacun d'entre eux, un organisme des Nations Unies particulier jouera un rôle de chef de file.

### **Exposition itinérante**

42. Les préparatifs ont commencé en ce qui concerne l'exposition itinérante qui sera lancée au Dôme de l'eau durant le Sommet mondial pour le développement durable en vue de célébrer l'Année internationale de l'eau douce, 2003. Cette exposition se composera d'une série d'éléments multimédia qui seront projetés sur trois écrans incurvés et d'éléments graphiques qui seront présentés sur quatre panneaux autoportants également incurvés. L'enceinte de l'exposition mesurera environ 5 mètres de diamètre. Les panneaux comporteront des graphiques, des textes et des écrans tactiles, lesquels permettront de lancer des reportages réalisés par des programmes des institutions des Nations Unies et d'autres acteurs s'occupant de questions relatives à l'eau.

43. Grâce au système multimédia, de brèves présentations vidéo montrant le rôle central de l'eau pour la vie sur terre seront projetées. En outre, de plus amples informations figureront sur les parois intérieures des panneaux autoportants. Au bout du compte, les visiteurs repartiront avec des émotions fortes sur l'eau et en sachant que l'ONU et ses partenaires s'emploient activement à préserver et à protéger cette ressource précieuse.

44. Après le Sommet, l'exposition servira à l'inauguration de l'Année à New York (au siège de l'Organisation des Nations Unies), à Kyoto (à l'occasion du troisième Forum mondial de l'eau) et à Paris (au siège de l'UNESCO), et sera mise à la disposition des musées des sciences du monde entier. Elle a été généreusement financée par le Gouvernement des Pays-Bas.

## **V. Initiatives conjointes**

### **Conseil de coopération pour l'approvisionnement en eau et l'assainissement**

45. Le Conseil de coopération pour l'approvisionnement en eau et l'assainissement est un organisme réunissant de nombreuses parties prenantes, qui a pour objectif de renforcer la collaboration dans le secteur de l'approvisionnement en eau et de

l'assainissement, en consultation étroite avec le Département des affaires économiques et sociales. Les réseaux du Conseil travaillent principalement dans les domaines suivants : promotion de l'hygiène, assainissement, réforme des institutions et de la gestion; approches communautaires, élaboration d'un code de conduite et prise en considération des problèmes liés à la condition féminine. Le Conseil a lancé récemment la campagne « WASH » – the Water, Sanitation and Hygiene for all – destinée à susciter dans tous les pays une volonté politique et à mobiliser les énergies pour mettre un terme aux épreuves que connaissent ceux qui n'ont pas accès à un réseau d'assainissement approprié – 2 milliards 400 millions de personnes – et ceux qui ne disposent pas d'un approvisionnement en eau saine à un prix abordable – 1 milliard 100 millions de personnes. Il est prévu d'organiser des conférences et des manifestations dans le cadre d'une campagne « WASH the World » déjà désignée et quelque 30 pays participeront au financement de la mise en oeuvre de cette initiative.

46. En relation avec l'Année internationale de l'eau douce, 2003, le Conseil mènera un certain nombre d'activités de plaidoyer et de communication qui seront centrées sur les résultats du Sommet mondial pour le développement durable. Il étendra notamment ses activités d'information du public afin de faire mieux comprendre que l'eau, l'assainissement et l'hygiène jouent un rôle clef dans la réduction de la pauvreté et le développement durable. Avec des membres répartis dans plus de 140 pays, le Conseil continuera de participer activement aux actions en faveur de l'eau et de l'assainissement, en particulier lors du troisième Forum mondial de l'eau qui se tiendra au Japon en mars 2003. Pendant toute l'Année internationale, le Conseil et ses partenaires organiseront des dialogues, des forums virtuels, des expositions et des tables rondes sur des thèmes liés à la campagne WASH, auxquels participeront des personnalités éminentes, des représentants des gouvernements, des ONG et des membres de la société civile, le secteur privé, ainsi que des hommes, des femmes et des enfants. Les activités qui se poursuivront tout au long de l'année s'achèveront à Dakar (Sénégal) en décembre 2003 avec la tenue du sixième Forum global du Conseil.

### **Gender and Water Alliance**

47. Gender and Water Alliance, un programme associé du Partenariat mondial pour l'eau, est un réseau

regroupant 115 organisations et particuliers dans le monde. Il offre diverses activités d'information et d'échange de connaissances telles que des conférences électroniques, un site Web, des dépliants et une vidéo d'information, des rapports annuels ainsi que des programmes de renforcement des capacités et des programmes pilotes. Pour l'Année internationale de l'eau douce, 2003, des représentants de la Gender and Water Alliance ayant reçu une formation adéquate utiliseront dans tous les pays divers produits et services afin d'expliquer le rôle essentiel des femmes et des enfants dans la gestion durable de l'eau et l'assainissement. Ces produits (disponibles en quatre langues) comprendront : des dépliants présentant des informations de base; une vidéo de sensibilisation à visée mondiale; des rapports annuels contenant des données chiffrées sur l'eau et la condition de la femme; une brochure décrivant des études de cas où l'intégration des femmes a été menée à bien; des directives à l'intention des administrations locales pour les aider à accroître la participation des femmes; une série d'affiches destinées à favoriser l'intégration des femmes dans les activités de gestion des ressources en eau; et des cartes postales portant des messages. Gender and Water Alliance présentera ces matériels au troisième Forum mondial de l'eau qui se tiendra au Japon en mars 2003, au sixième Forum global du Conseil de coopération pour l'approvisionnement en eau et l'assainissement qui aura lieu à Dakar à la fin de l'année 2002, et lors d'autres manifestations.

#### **Autres partenaires importants**

48. Un grand nombre d'organisations non gouvernementales ainsi que des instituts de recherche et d'autres entités qui travaillent dans le domaine de l'eau ont fait savoir qu'ils seraient prêts à organiser des activités pour l'Année : conférences internationales, ateliers et séminaires sur des thèmes divers liés à l'eau; campagnes de sensibilisation du public, mobilisation de fonds et forums interactifs; publication de numéros spéciaux de bulletins et d'articles scientifiques; expositions. Des contacts ont été pris avec de nombreux organismes qui jouent un rôle important dans le domaine des ressources en eau douce, notamment le Partenariat mondial pour l'eau et le Conseil mondial de l'eau. On peut s'attendre à ce qu'un excellent réseau de partenaires soit mis en place pour célébrer l'Année et mener les activités prévues.

## **VI. Autres publications**

49. Le *Rapport sur la mise en valeur des ressources en eau dans le monde*, mentionné plus haut, est la réalisation essentielle du système des Nations Unies en matière d'information qui sera produite pendant l'Année internationale : il représentera un état scientifique complet des ressources en eau douce de la planète et fera l'objet d'une large diffusion. Sa parution comptera parmi les événements marquants de l'Année internationale de l'eau douce en ce qui concerne la sensibilisation du public. Un lien sera établi entre d'autres événements, exposés et conférences scientifiques et politiques se rapportant à l'eau douce et toutes les activités promotionnelles entourant le lancement du rapport au troisième Forum mondial de l'eau qui aura lieu à Kyoto en mars 2003, activités dont ils seront partie intégrante.

50. Le *Natural Resource Forum*, une revue trimestrielle publiée par les Nations Unies avec Blackwell Publishing à Oxford, consacrera son numéro spécial annuel de 2003 (à paraître en mai) à l'Année internationale de l'eau douce. Des spécialistes éminents ont été sollicités pour qu'ils contribuent à ce numéro spécial par des articles sur les principaux thèmes concernant l'eau douce : l'approvisionnement en eau et l'assainissement pour tous; le recyclage de l'eau et la gestion de la demande; la fixation du prix de l'eau et les partenariats entre le secteur public et le secteur privé; la gestion communautaire de l'eau et les associations locales d'usagers de l'eau; le couvert forestier et la protection des bassins versants; la gestion durable des nappes souterraines; les aspects juridiques et institutionnels et le rôle de la société civile; les questions relatives à l'eau et le rôle des femmes; les problèmes particuliers que pose par exemple la contamination de l'eau par l'arsenic, etc.

51. L'*International Rivers and Lakes Newsletter*, publié conjointement par le Département des affaires économiques et sociales et la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, consacrera aussi son numéro de juin 2003 à l'Année internationale de l'eau douce. Ce bulletin traite des aspects juridiques, économiques et politiques des cours d'eau internationaux, y compris des traités et accords conclus entre les pays. D'autres revues importantes des Nations Unies ainsi que d'autres publications qui fournissent des informations essentielles sur les questions liées à l'eau douce peuvent aussi servir à la promotion de

l'Année. Le *Rapport sur les perspectives mondiales en matière d'environnement* établi par le PNUE pour le Sommet mondial pour le développement durable de 2002 donnera un aperçu de la situation des ressources hydriques régionales et mondiales et des mesures mises en oeuvre pour contrecarrer les menaces qui pèsent sur elles. Un numéro spécial du Bulletin de l'OMM sera publié en 2003.

## VII. Aspects financiers

52. Un État Membre a fourni un financement initial pour les activités qui sont menées au titre de la préparation de l'Année internationale et on s'attend à ce que d'autres organisations gouvernementales et non gouvernementales financent aussi des activités de sensibilisation du public. Des appels de fonds seront adressés aux gouvernements et aux fondations privées.

53. Le système des Nations Unies devrait pouvoir contribuer à la collecte de fonds par divers moyens et projets, notamment la production et la vente de timbres sur le thème de l'eau douce. Le produit de ces ventes pourrait servir notamment à financer des campagnes de sensibilisation et à enrichir les programmes scolaires consacrés à la conservation et à la gestion des ressources en eau dans les pays en développement, sur leur demande, dans le cadre de l'Année internationale de l'eau douce.

## VIII. Conclusions et recommandations

54. La question des ressources en eau douce présente un intérêt universel. En raison de l'intérêt politique accru qu'elle suscite, elle est devenue l'une des principales priorités du Sommet mondial pour le développement durable. L'Année internationale de l'eau douce fournit une excellente occasion de maintenir la dynamique ainsi créée et de mieux informer le public. À ce jour toutefois, les contributions et engagements financiers n'ont pas atteint la hauteur nécessaire. De nouveaux appels de fonds pour l'Année seront donc adressés à toutes les parties prenantes telles que les gouvernements, les organisations non gouvernementales et les fondations privées.

**55. Les États Membres souhaitent peut-être envisager la création de comités nationaux ou la désignation de coordonnateurs dans leurs pays**

**respectifs afin de contribuer au succès des activités relatives à l'Année internationale de l'eau douce, 2003, aux niveaux local et national.**

**56. Il est conseillé aux parties prenantes intéressées telles que les organisations internationales et régionales, les groupes non gouvernementaux et autres de rattacher leurs activités dans le domaine de l'eau à l'Année internationale; ces entités souhaiteront peut-être envisager de nouveaux partenariats.**

**57. Les États Membres, les organisations nationales et internationales, les grands groupes et le secteur privé sont instamment priés d'offrir des contributions volontaires conformément aux principes directeurs concernant les années internationales et les anniversaires.**

**58. Sur le modèle du groupe informel de réflexion de l'Année internationale de la montagne (2002), composé de représentants permanents auprès de l'ONU à New York, des représentants permanents intéressés pourraient souhaiter constituer un groupe de réflexion informel pour l'Année internationale de l'eau douce, 2003.**